

BULLETIN MUNICIPAL

PUYREAUX



JUILLET 2017

LE MOT DU MAIRE

Chers Podio-régaliennes, Podio-régaliens,

Ce bulletin municipal vous est distribué après les élections législatives. Ces dernières ont essuyé un taux d'abstention record jamais connu sur Puyréaux. La défiance des électeurs à l'égard de nos dirigeants politiques, le « ras-le-bol » face aux perpétuelles affaires dont les médias nous assomment et diffusent largement, la multitude de votes en quelques mois (Primaires droite et gauche, présidentielles, législatives) peut expliquer les mauvais chiffres de notre déplacement aux urnes. Et pourtant, il nous faut résister à la tentation du repli sur soi, sortons, allons vers les autres, voisins, amis. En cette période de forte chaleur, n'hésitons pas à prendre de leurs nouvelles et n'oublions pas les personnes seules et fragiles.

Puyréaux continue d'avancer, sa population en constante croissance avec plus de 520 habitants. Notre projet d'aménagement du bourg se concrétise. Les études sont dans leurs phases finales et les premières estimations s'affinent. Mais pas d'inquiétude, votre commune a un budget sain, aucun emprunt en cours et donc peut supporter le financement de ces travaux. Notre recherche très active de subventions nous aidera aussi. Après avoir invité tous les acteurs et décisionnaires de l'Etat ainsi que ceux du Département, du Pays du Ruffécois et nos parlementaires, après de multiples réunions d'élaborations de dossiers d'aides, nous pourrons compter sur plus de 60 % de subventions. L'engagement rapide de notre commune dans le contrat de ruralité auprès de l'Etat et du PETER Pays du Ruffécois, a contribué à ce bon taux, car seules quelques communes ont été retenues. Je vous présenterai prochainement avec mon équipe, le futur nouveau visage de votre bourg.

Il me reste à vous souhaiter une bonne lecture et pour ceux qui ont la chance de pouvoir partir, d'excellentes vacances ensoleillées.

Le Maire

Didier BERTRAND



Bienvenue aux nouveaux petits podiorégaliens

Eléna LIAUME
Née le 27 Janvier 2017
6 Rue Gustave Chadouteaud

Hugo ROGER
Né le 29 Janvier 2017
11 Grand' Rue

Nos tourtereaux



8 Juillet 2017
Mlle THUREAU Emilie
Mr SILVAGNI Mickaël
17 rue de la Petite
Moussigère



Nos regrettés défunts

Mr EHLERS Thomas
2 rue de la petite Moussigère
Décédé le 16 Février 2017
A l'âge de 21 ans

Mme NOYEMIAN Jeannine
11 Rue Gustave Chadouteaud
Décédé le 1 Mai 2017
A l'âge de 74 ans

Mr PEREZ Joseph
Avenue des Moussigères
Décédé le 1 Mai 2017
A l'âge de 81 ans

Nos Associations communales

Dates à retenir

6 Août : Méchoui : Inscription avant le 03/08 au 06.44.78.54.43 (CJRP)

2 et 3 Septembre : Ball Trap (Société de Chasse) : **Annulé en raison d'un manque de bénévoles**

5 ou 7 Septembre : Reprise de la section Fitness (CJRP). La date sera confirmée sur les flyers distribués dans vos boîtes aux lettres.

30 Septembre : Repas Chevreuil (Club du 3^{ème} Age)

14 Octobre : Concours de belote (Club du 3^{ème} Age)

4 Novembre : Repas dansant (Société de Chasse)

25 Novembre : Marché de Noël (CJRP)

16 Décembre : Repas de fin d'année (Club du 3^{ème} Age)

Service public : Informations

Vous êtes propriétaire ou locataire d'un terrain à proximité du domaine public (trottoirs, routes, chemins). Il vous appartient d'égaler régulièrement votre végétation sur votre propriété, pour éviter que les branches ne surplombent le domaine public.

Avant tout élagage, si vous êtes amené à installer un échafaudage ou une nacelle par exemple, vous devez contacter la mairie pour obtenir l'autorisation d'occuper le domaine public.

Si les branches se situent à moins de 5 mètres des réseaux aériens (électricité, téléphone, et éclairage public), vous devez établir une déclaration de travaux auprès de chaque gestionnaire de réseau, puis une déclaration d'intention de commencement de travaux. Ces documents sont disponibles en mairie ou sur le site www.service-public.fr Sachez que si vous faites appel à une entreprise spécialisée, celle-ci effectue les démarches administratives nécessaires pour votre compte.

Le nouveau seuil de recours à un architecte est fixé à 150 M²

Un décret fixe le nouveau seuil de recours à un architecte à 150 m² de surface de plancher, en application de la loi sur la liberté de création, l'architecture et le patrimoine du 7 Juillet 2016 (article 82). Ainsi au-delà de ce seuil, les particuliers sont tenus de recourir à un architecte lorsqu'ils édifient ou modifient des constructions, à l'exception des constructions à usage agricole (nouvel article R.431-2 du code de l'urbanisme). Ce nouveau seuil s'applique aux demandes de permis de construire déposées à compter du 1^{er} mars 2017

BUDGET COMMUNAL

Le budget de la commune a été voté à l'unanimité et donc adopté lors du conseil municipal du 16/05/17.

La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 414 543,23 €.
Fonctionnement dépenses: Eau, énergie, fournitures, entretien bâtiments, voiries, participation au SIVOM (écoles + bibliothèque), assurances, personnel,
Fonctionnement recettes: Impôts, dotations, subventions, locations salle et logement communal.

En ce qui concerne la section d'investissement, le budget s'équilibre à 131 945,46€

Investissement dépenses: Emprunt et dette, matériel et outillage, mobilier, travaux, aménagement,...

Investissement recettes: FCTVA, taxes locales et d'équipements.

Parmi les principaux investissements, nous trouvons les travaux de réfection de la chaussée au Bois de la Loge pour 9403 € TTC, l'aménagement intérieur et extérieur de la salle polyvalente, la numérisation et l'informatisation de la gestion du cimetière, l'élagage et le broyage des chemins (pour 4000 € sur la période de fin 2016 et 2017).

Pour rappel, les produits phytosanitaires (désherbants) sont interdits sur l'ensemble des communes. Certains administrés n'acceptent pas cette omniprésence de la nature dans leur commune. Il y a vraiment un très gros travail pédagogique et de communication à prévoir pour que tout le monde accepte de voir la nature retrouver une place en milieu urbain.

Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les 4 taxes (la taxe d'habitation, le foncier bâti, le foncier non bâti, la cotisation foncière des entreprises).

En ce qui concerne l'assainissement, c'était notre dernier budget, puisqu'au 1^{er} janvier 2018 la compétence ira à la communauté de communes Cœur de Charente. Elle assumera l'ensemble des tâches liées au bon fonctionnement de ce service. L'exploitation s'équilibre pour la somme de 83101,93 € et l'investissement pour 57425,27 €. L'entretien des stations et du réseau ainsi que le règlement des annuités du prêt restent les principales dépenses.

QUELQUES NOUVELLES DE NOTRE BIBLIOTHEQUE LE PETIT MAIRAT

Dans le cadre de notre action en direction des tout-petits, et pour participer à **améliorer les conditions d'acquisition de la lecture et de l'écriture** grâce à la découverte de la langue écrite dès le plus jeune âge, nous proposons depuis deux ans, en partenariat avec le Service Départemental de la Lecture, un temps d'accueil de la petite enfance, avec les parents ou les professionnels (enseignantes de maternelle, assistantes maternelles...) autour d'un spectacle de conte spécialement dédié à ce public et gratuit.

Parce qu'apprendre à lire et à écrire implique un temps préalable de jeu avec les histoires et les livres nous voulons **mettre des récits et des albums à la disposition des bébés et de leur entourage** et proposer des animations-lecture en partenariat avec les lieux de vie du tout petit enfant (halte-garderie, relais d'assistantes maternelles, école maternelle, etc.), **favoriser les acteurs de la petite enfance** à la lecture individuelle d'histoires au sein d'un petit groupe, les aider à choisir les albums, les sensibiliser à la qualité de la relation.

Nous avons donc accueilli le Jeudi 8 juin à 9H30 à la bibliothèque "La (petite) minute du papillon", par la Compagnie Les Arts Marsaud, spectacle pendant lequel les adultes ne s'endorment pas pour vivre la vie d'une petite chenille qui mange une pomme, rencontre un bourdon, mange, joue, mange, danse, mange... et grossit jusqu'à la fabrication de son cocon et enfin la naissance de son papillon. 29 minutes de poésie joyeuse en musique qui mèneront à la dernière minute, la naissance du papillon !

Suivi d'un atelier d'1 heure pour aborder le toucher et la manipulation d'objets (réalisations de créations à partir de matériaux de récupération et de techniques accessibles.

A venir à la bibliothèque

Le **mercredi 19 juillet à partir de 14H00 Atelier Land'Art** avec l'artiste Marc POUYET, célèbre pour ses compositions naturelles. A l'occasion de la manifestation Partir en livre et en partenariat avec le Service Départemental de la Lecture, la bibliothèque se tiendra au bord de l'eau. Inscription indispensable.

Vous pouvez toujours participer au Prix des lecteurs dont le thème cette année est "les îles méditerranéennes".

Nous accueillerons en octobre, à l'occasion d'"Au fil du conte", Pascal MITSURU GUERAN pour partager ses histoires traditionnelles du Japon et présenter un univers nourri de la philosophie zen, de récits d'arts martiaux et de contes traditionnels.

Pour plus d'informations contactez la bibliothèque.

QUELQUES NOUVELLES DE NOTRE BIBLIOTHEQUE

LE PETIT MAIRAT *Suite*

Commémoration du centenaire de la Grande Guerre

En partenariat avec la commune de Saint-Ciers, le SIVOM et les écoles, la bibliothèque a décidé de poursuivre la commémoration du centenaire de la Grande Guerre à travers un projet qui se déclinera sur les années 2017 et 2018 avec plusieurs rendez-vous.

L'inauguration de l'exposition de Jean Hugues MALINEAU "L'enfance dans la Guerre 14", et des premières réalisations des enfants aura lieu le 11 novembre 2017.

Cette exposition, labellisée exposition nationale propose plus de 150 documents originaux illustrés sur papier signés par les plus grands graphistes de l'époque (livres d'enfants, affiches, affichettes, cartes postales, jouets de papier...) et représentant l'enfant durant le conflit. Guy ARNOUX, BENITO, POULBOT, DEVAMBEZ, HANSI, André HELLE, VALLOTON...

Un travail de création, en partenariat avec l'artiste Aline PALLARO, portera le regard des enfants sur ce conflit.

Plusieurs axes de travail sont retenus: la découverte d'artistes et de techniques d'expression artistique (papier mâché, origami, peinture...), les symboles de la paix, la lecture de l'image et la propagande...

D'une guerre à l'autre, d'un artiste à l'autre, D'Otto Dix à Picasso, de Guy ARNOUX à André HELLE...

Un planning d'accueil pour les écoles et le collège de Mansle est prévu afin de les sensibiliser tout en restant dans le cadre de leur programme.



Un petit résumé des manifestations organisées par la Municipalité

Samedi 21 Janvier 2017

Les vœux du Maire et du Conseil Municipal



Un grand nombre d'habitants a répondu favorablement à l'invitation de la Municipalité pour les vœux 2017 favorisant ainsi les échanges et les rencontres entre « voisins »

Avant de partager le verre de l'amitié, nous avons écouté le discours du Maire et assisté à la remise des prix du concours de maisons illuminées.

Pour cette première édition, la gagnante, élue par un jury composé d'habitants de la commune ainsi que deux enfants, est Mme Eliette Gorre au Chatelard qui s'est vu remettre quelques présents.

Les 4 autres gagnants ont aussi été récompensés.



Samedi 18 Mars 2017

Nettoyage de printemps

Encore un nettoyage de printemps (organisé conjointement par les associations communal et la municipalité) qui a rencontré un grand succès malgré une météo mitigée.

Après le traditionnel repas offert, 2 ateliers d'animations ont attiré le plus grand nombre. La taille des arbres expliquée par Jérôme Moreau du Pays du Ruffécois ainsi que l'initiation à la réalisation de murs en pierres sèches par un professionnel.

Cette journée s'est clôturée par la plantation d'un arbre et la distribution de compost aux participants.

Pour l'édition 2018, nous aimerions organiser un troc plantes donc à vos boutures et marcottages !!!



Dimanche 2 Avril 2017

Repas des Aînés



Cette année nous avons réunis 80 de nos aînés sous le thème des «Bonbons» pour le traditionnel repas offert par la Municipalité, préparé par le restaurant L'Escale et servi par les conseillers et leurs conjoints.

Un agréable moment passé avec nos aînés



Samedi 29 Avril 2017

Nettoyage de notre église Saint Laurent

Une quinzaine de personnes se sont retrouvées pour un nettoyage en profondeur de notre église.

Une chasse ardue aux araignées derrière les cadres, un bon coup de cire sur les bancs un sérieux nettoyage du sol et voilà après quelques heures de travail dans la bonne humeur, un goûter nous a été offert par la commune. Merci à toutes les personnes. Nous recommencerons l'année prochaine



Commémoration du 8 Mai 2017

Pour cette commémoration du 8 Mai, les quelques enfants présents ont cité les noms des combattants tombés pour la France. Nous nous sommes ensuite retrouvés à l'Escale pour partager le verre de l'amitié.

Concours de Maisons illuminées 2017



Suite à la réussite du premier concours de maisons et jardins illuminées, nous avons décidé de reconduire cette opération.

Les dossiers de participation sont à retirer en mairie à partir du 15 Octobre.

La date de clôture des inscriptions est le 15 Novembre.

Décorations des rues pour le Noël 2017

Cette année encore, nous procéderons à l'embellissement des rues pendant la période des fêtes, grâce à Mr Michel Mourier qui nous fournit les branches de sapin nécessaires.

Toutes les personnes volontaires pour installer et décorer ces branches sont priées de se faire connaître en Mairie.

Nous sommes aussi à la recherche de nouvelles idées de décorations.

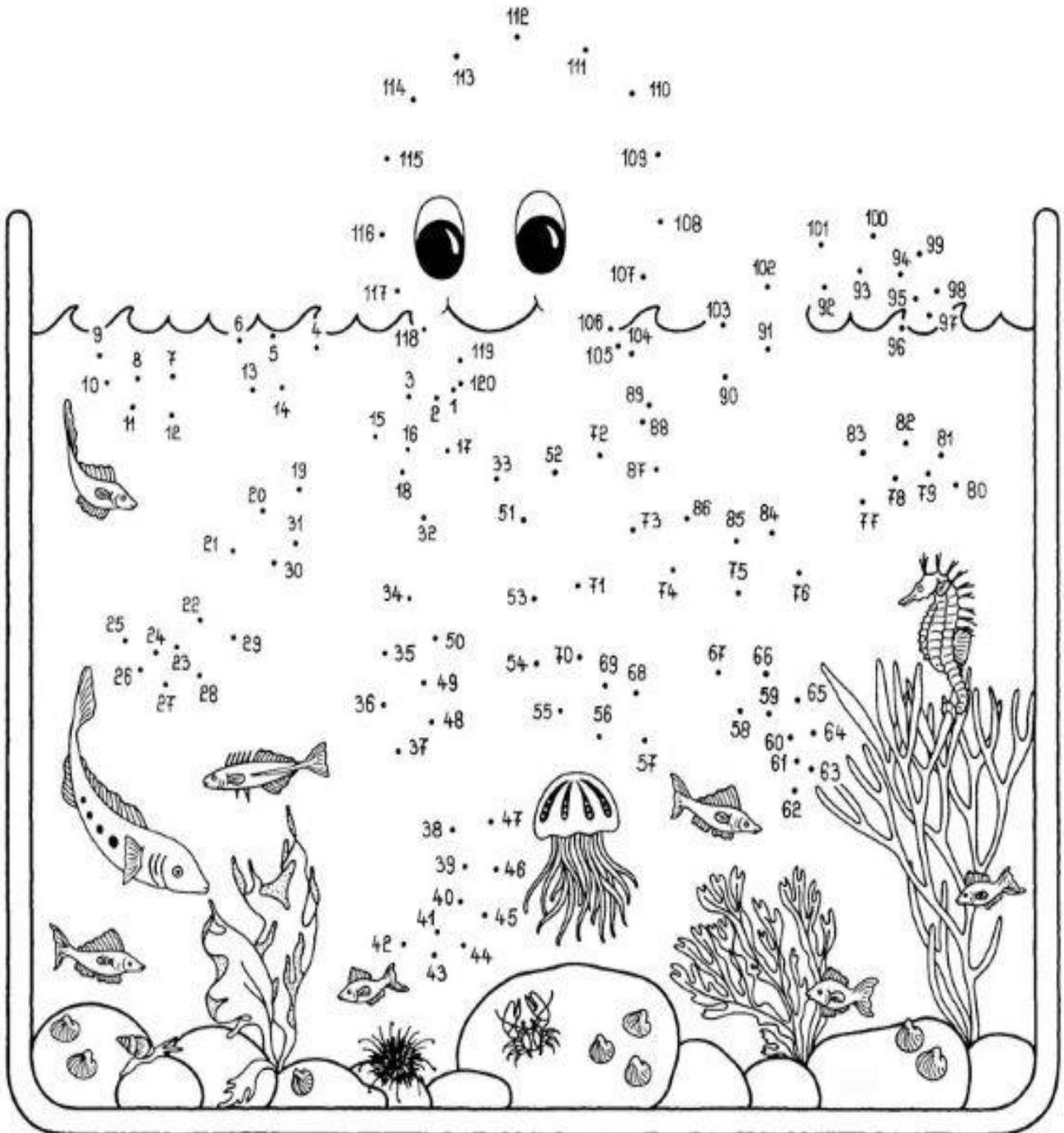
Nous vous rappelons que vous pouvez, avec grand plaisir, rajouter des décorations aux branches qui se situent près de chez vous.

Nouveaux habitants

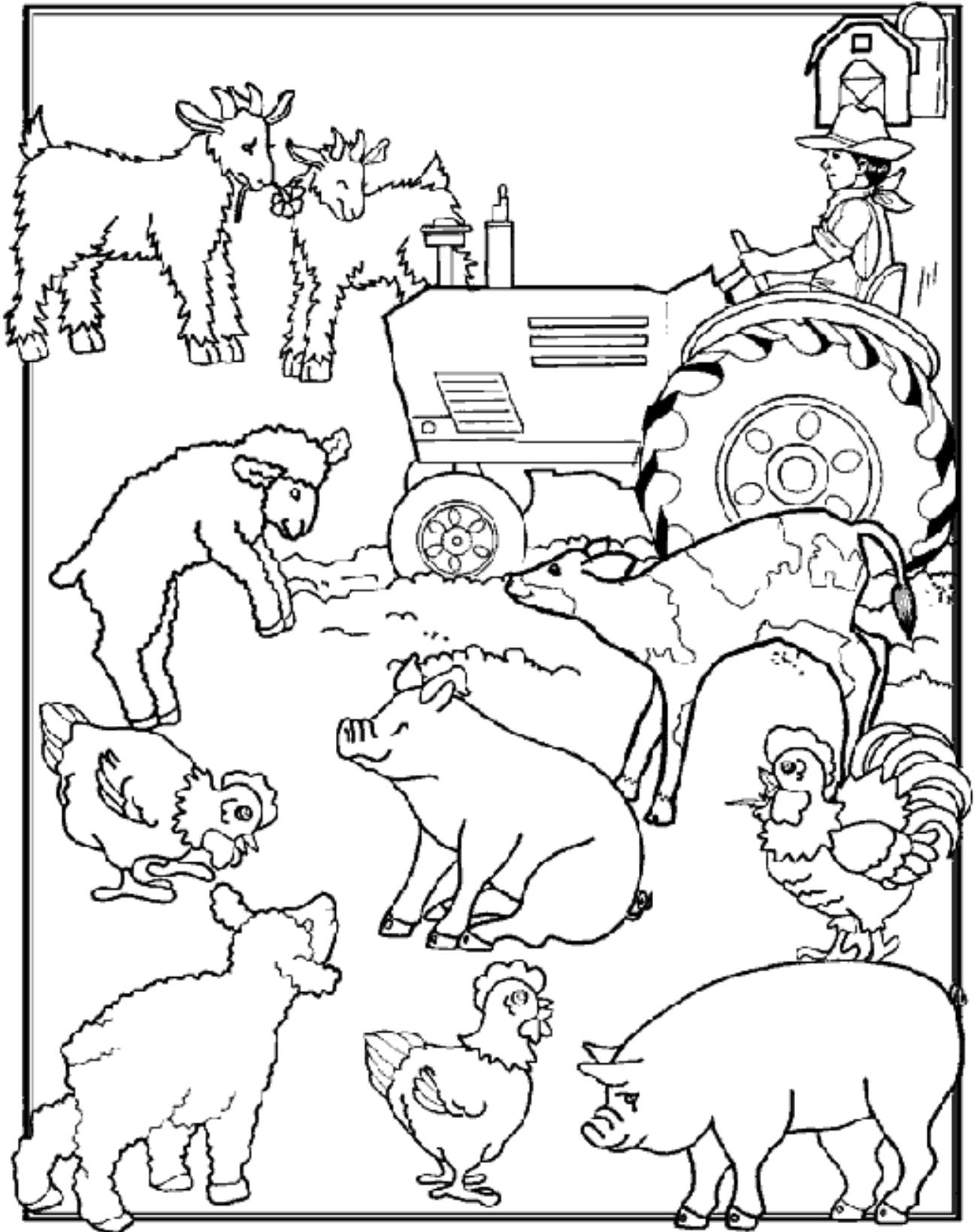
La municipalité invite tous les nouveaux habitants (propriétaires ou locataires) qui le désirent à venir se faire connaître en Mairie

Merci

LE COIN DES ENFANTS



LE COIN DES ENFANTS suite



LE COIN DES GRANDS

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 1 | | 6 | | 7 | | | 4 |
| | 4 | 2 | | | | | | |
| 8 | 7 | | 3 | | | 6 | | |
| | 8 | | | 7 | | | 2 | |
| | | | 8 | 9 | 3 | | | |
| | 3 | | | 6 | | | 1 | |
| | | 8 | | | 6 | | 4 | 5 |
| | | | | | | 1 | 7 | |
| 4 | | | 9 | | 8 | | 6 | |

| | | | | | | |
|-------------|--|----------------|--|--------------------|-----------------------------|--|
| fruit | note de musique Eclairs et tonnerre | | Dieu Egyptien | préposition | refus | |
| | | | | | conjonction de coordination | |
| prétentieux | | petit de l'âne | | | | |
| | | | à la mode | adjectif possessif | | verbe «user» 3ème personne du Passé simple |
| Joyeux | | | | | pronom personnel | |
| très abîmé | | propres | | | | |
| | | | verbe «suer» 3ème personne du passé simple | | | |

INFOS UTILES

MAIRIE 05.45.22.26.09

27, Rue Eugène de Thiac

Email : mairie.puyreaux@orange.fr

Site internet : puyreaux.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi 9h à 12h,

Mardi et Vendredi 14h à 17h30

SALLE POLYVALENTE 05.45.20.74.80

4, Rue des Pierrières

SIVOM 05.45.22.51.81

Ouvert les Jeudi et Vendredi matin

Bibliothèque le Petit Mairat

16230 St CIERS

ECOLE PUYREAUX 05.45.22.28.67

2, Grand' Rue

ECOLE St CIERS 05.45.22.74.32.

Le Bourg

DECHETTERIE 05.45.22.46.03

2, Le Petit Pont

16230 PUYREAUX

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi, Samedi

9h à 12h – 14h à 18h

BIBLIOTHEQUE LE PETIT MAIRAT

16230 SAINT CIERS 05.45.22.51.81

Email : bibliosaintciers@orange.fr

Horaires d'ouverture :

Mardi 16h30/18h,

Mercredi et Samedi : 15h à 18h

Portage à domicile sur demande

Inscription gratuite

GENDARMERIE 05.45.20.30.19

Segellas

16230 MANSLE

POMPIERS 05.45.22.72.35

Avenue Paul Mairat

16230 MANSLE

LA POSTE 36.31

17 rue Grange du Chapitre

16230 MANSLE

TRESORERIE 05.45.20.36.62

19 Bd Gambetta

16230 MANSLE

CABINET MEDICAL 05.45.22.23.23

Bd Gambetta

16230 MANSLE

KINESITHERAPEUTES 05.45.22.51.34

Square Jean Bouillon

16230 MANSLE

Corine GILLES – Philippe BARTHELET –

Laurent GILLES

PHARMACIE ENSERGUEIX 05.45.22.20.46

Place du 8 Mai 1945

PHARMACIE DE MANSLE

15 rue Grange du Chapitre

05.45.22.20.37

CABINET INFIRMIER de MANSLE

GREGOIRE Caren – VIGIER Magalie –

MADIGOUT Sophie 05.45.22.78.56

4 place du 8 Mai 1945

FLEUREAU Danièle 05.45.22.73.10

PASQUIER Annick 05.45.22.22.24

TAVERNIER Sylvie 05.45.22.74.27

MEDIATHEQUE 05.45.22.74.30

21 Rue Grange du Chapitre

16230 MANSLE

OFFICE DU TOURISME du PAYS du RUFFECOIS : 05.45.20.39.91

Place Gardoire

16230 MANSLE

CABINET VETERINAIRE : 05.45.22.27.47

Dr CHOLEWKA Jack

Dr HEINSTRE Mauve

La Gagnarderie

16230 FONTCLAIREAU